

Le port de la Cotinière

Le port de pêche de la Cotinière, situé sur la côte ouest de la commune, est le 1er du département de Charente-Maritime et le 7ème au niveau national. Il est spécialisé dans la capture des espèces nobles (soles, bars de ligne, langoustines, homards, crevettes...).

Les différents types de pêche pratiqués à la Cotinière

Les **chalutiers** effectuent des marées de 48 à 72 heures, ils pêchent soit au **pélagique** (d'août à février) soit au **filet classique**. Le chalut **pélagique**, filet en forme d'entonnoir, peut être remorqué par un ou deux bateaux, entre deux eaux. C'est ainsi que sont pêchés les sardines, anchois, maquereaux, merlus... Le chalut **classique** est lui destiné au fond de l'eau, et il est remonté sur le bateau grâce à un treuil. C'est ainsi que sont pêchés la langoustine et le céteau.

Les **fileyeurs** tendent des filets droits qui peuvent atteindre 350 mètres. Ils sont lestés au fond, et permettent la capture de poissons migrateurs comme la sole, le bar, la lotte, le rouget ou le maigre. Posés le soir, ils sont relevés à l'aube à l'aide d'une poulie.

Les **ligneurs** utilisent des lignes de fond attachées les unes aux autres, et qui constituent des « palangres ». Poissons et crabes servent d'appâts au bout des hameçons. Là aussi, les lignes sont posées le soir et relevées le matin. C'est ainsi que sont pêchés le bar et le maigre de ligne



chalut *pélagique*



Le port de la Cotinière

La criée ou halle à marée est le lieu de première mise en marché du poisson, lorsqu'il est débarqué dans le port de pêche. La vente à la criée, au plus offrant, est une tradition qui remonte à l'Antiquité.



La criée du port de la Cotinière



Déchargement du poisson



Quelques produits de la pêche



Le céteau



Le maigre



Le bar de ligne



Une lotte



Un homard



La sole



langoustine